

Istanbul, le 16 mars 2009

INVITATION PRESSE

Quelle est la qualité de la ressource en eau dans le milieu naturel ? Comment rend-on l'eau du robinet potable ? Comment sont traitées les eaux usées ? Dans quel état sont les réseaux et les usines de traitement ? Quel est le contexte géographique (densité urbaine/ milieu rural - climat chaud ou froid) ? Comment fixer des objectifs de qualité et améliorer le service rendu aux usagers ?

Autant de questions qui déterminent un prix de l'eau variable d'un pays à un autre, d'une région à une autre, prix qui ne reflète pas la qualité et la performance du service rendu aux usagers. Or, aujourd'hui, les collectivités locales aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement souhaitent disposer d'outils d'évaluation de leurs services d'eau et d'assainissement. Les citoyens, de leur côté, sont en demande d'information et de transparence sur la gestion du service et sur le prix de l'eau.

L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) et la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) vous invitent à débattre en présence des acteurs clés de cette réflexion sur le thème :

EVALUATION DE LA QUALITE ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le mercredi 18 mars 2009 de 13h à 14h30

PAVILLON FRANÇAIS POUR L'EAU

Au 5^e Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul (Hall World Water Expo)

Table ronde animée par Jean-Philippe Torterotot, vice président de l'EWA (European Water Association). Les intervenants de la table ronde :

Robin Simpson (Consumers International)

Patrick Lavarde (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)

Marc Reneaume (Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau)

Raymond Lannuzel (Nantes Métropole)

Aminata Diop (Office National de l'Assainissement du Sénégal)

Traduction simultanée en français, anglais et turc

Présentation de l'ONEMA

L'Onema est un établissement public national qui relève du service public de l'environnement. Créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et le décret d'application du 25 mars 2007, il est placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie.

Il organise et produit une expertise scientifique et technique de haut niveau pour accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de l'eau. Sa finalité est de favoriser une gestion globale et durable de la ressource

www.onema.fr

Présentation de la FP2E

Créée en 1938, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau regroupe la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France. Son objectif est d'apporter aux différents acteurs - élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique - un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France.

Ses adhérents sont Alteau, Lyonnaise des Eaux, filiale de Suez Environnement, Saede, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo et Veolia Eau. Ces entreprises emploient environ 130 000 salariés, dont 32 200 en France. Elles desservent en eau potable 46 millions de personnes et fournissent des services d'assainissement à 28 millions de personnes sur le territoire français.

www.fp2e.org

Contact presse ONEMA :

Céline Piquier

Celine.piquier@onema.fr

+33 (0) 1 45 14 88 63

+33 (0) 6 48 15 33 29

Contact presse FP2E :

Paris : Cathy Bubbe – c.bubbe@rpca.fr / +33 (0)6 19 68 54 94 / +33 (0)1 42 30 81 00

Istanbul : Vanessa Filhol – vanessa.filhol@fp2e.org / +33 (0)6 32 17 07 55